

Les pôles de compétences du CNFPT, cela vous parle ? Si oui, bravo ! Sinon ce n'est pas grave, l'essentiel c'est que vous soyez les premiers bénéficiaires, avec vos employeurs territoriaux, de leur travail de veille autour des politiques publiques et des métiers, de conception des actions de formation et de ressources.



8 heures pile : Rendez-vous avec Virginie Baudel, cheffe du service des pôles en aménagement et développement durable des territoires.

Embarquez le mag : Virginie, c'est quoi un pôle de compétences...?

Pour commencer, chaque pôle de compétences est «thématique», car il assure la veille sur les métiers territoriaux et les politiques publiques menées par les collectivités dans un champ thématique de l'action publique locale. Je citerais par exemple l'urbanisme, le développement des territoires...

Ensuite, à partir de cette observation, de ces analyses, un pôle va initier la conception de l'offre du CNFPT via la mise en cohérence de l'offre de formations (actions de formation, évènements nationaux, journées d'actualités) et de services (ressources numériques, communautés métiers, wiki, ...)

ELM: Et un service des pôles ?

A chaque institut correspond un regroupement de pôles de compétences, qui fait sens pour la conduite des politiques publiques. Par exemple, le service des pôles de l'INSET de Dunkerque rassemble les disciplines de l'aménagement et du développement durable des territoires à savoir, l'urbanisme, l'aménagement, la politique de la ville, l'habitat, le logement, le développement économique, la formation professionnelle, l'apprentissage, l'enseignement supérieur, la recherche-innovation, le tourisme, les déplacements et les transports. Ces disciplines interagissent entre elles. Un service des pôles est donc à même de traiter chaque thème aux regards des autres. Mais ce n'est pas tout : en lien avec les services du siège du CNFPT, les services des pôles entre eux, traitent aussi la nécessaire transversalité entre toutes les politiques publiques.

ELM : Et quel(s) bénéfice(s) pour les agents territoriaux ?

Comme dans un rallye automobile, il y a le conducteur et son co-pilote : toutes les structures du CNFPT réalisent les actions de formation, et remontent «du terrain» les marges de progrès, les besoins, ... Un service des pôles est là pour mutualiser les différentes informations, les compléter par d'autres sources (universitaires, recherche, partenaires, ...) et donner la suite du chemin au conducteur. Il faut annoncer les virages ni trop tôt ... ni trop tard !

Tout cela va donc dans le sens de la qualité des formations, et des ressources proposées aux collectivités et à leurs agents.

ELM : et le learning center dans tout cela ?

Nous évoquions juste avant nos sources d'observation ? Notre positionnement au sein du learning center «ville durable» est complémentaire à celles-ci. La thématique en parfaite adéquation avec nos spécialités permet de bénéficier, sur place, d'un gisement d'expertises, de partenaires et de ressources extraordinaires ! En retour, le service des pôles est à même de co-construire, avec le learning center, tous ses outils de médiation. Le CNFPT ne s'y est pas trompé en s'engageant à 100% dans ce projet.

Les 5 services des pôles des instituts du CNFPT.

Dunkerque

Aménagement et développement durable des territoires (urbanisme, habitat-logement, politique de la ville, développement des territoires, transports, déplacements...)

Angers

Solidarité, cohésion sociale et enfance (Politiques sociales d'autonomie, lutte contre les exclusions, droit au logement, politiques de l'enfance...)

Nancy

Action éducative, santé, culture et citoyenneté (action éducative, restauration collective, jeunesse, action sportive, culture, enseignements artistiques, patrimoine, santé citoyenneté, population, affaires juridiques, marchés, ...)

Montpellier

Services techniques urbains et infrastructures publiques (génie écologique, propreté et déchets, architecture, bâtiment et logistique, infrastructures publiques et réseaux, voirie, eau et assainissement)

Strasbourg

Management, pilotage et gestion des ressources (Management stratégique, pilotage et gestion des ressources, finances, gestion des ressources humaines, systèmes d'information, europe)



Appui aux structures internes

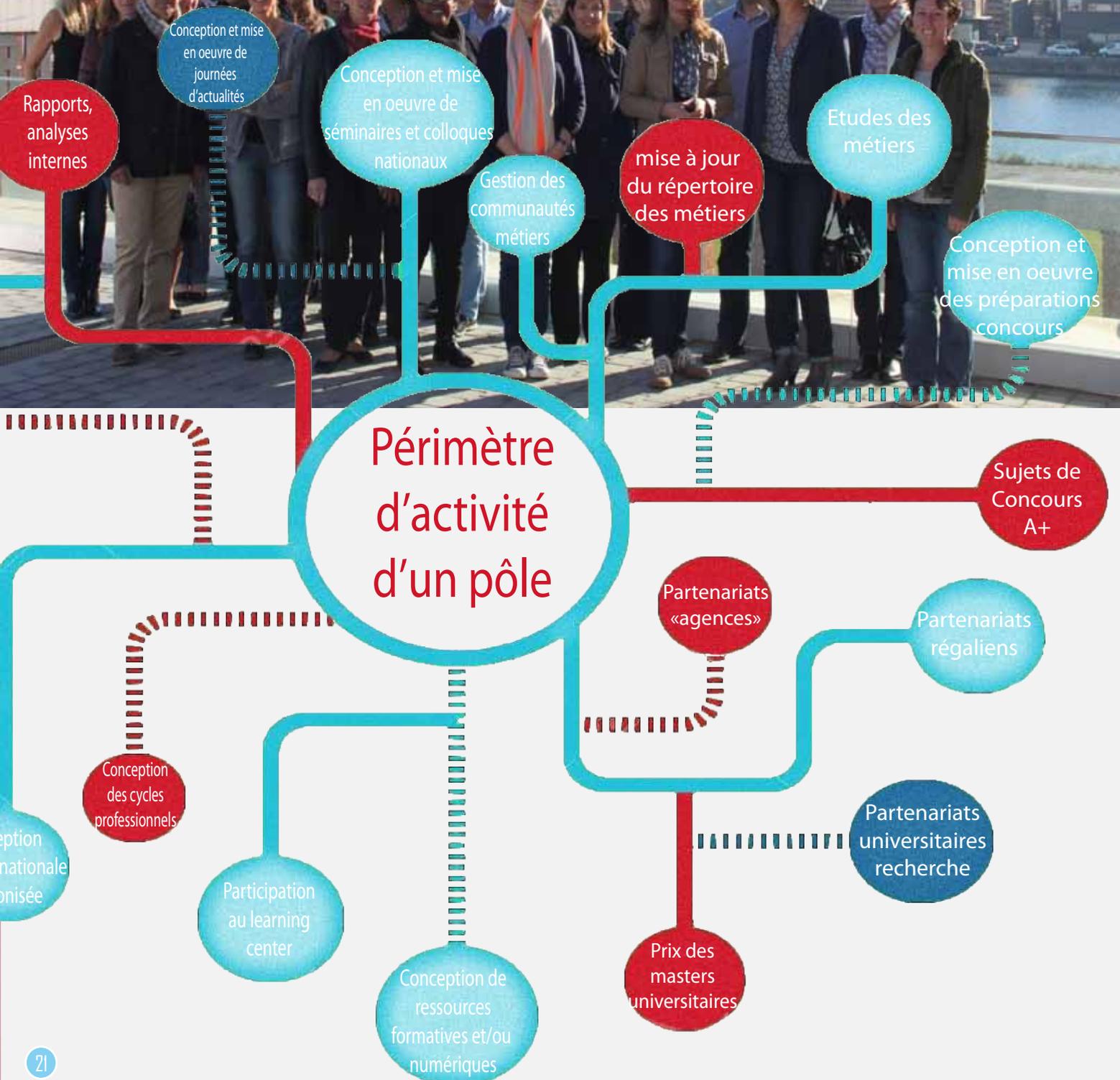
Conception des itinéraires

Conception des actions de formation

Conception de l'offre harmonisée

Le service des pôles

«Un pôle de compétences, c'est aussi toute l'expertise du réseau des conseillers formation du CNFPT, collectée par les services des pôles.»



10 heures : Rendez-vous avec Laurent Cottier - coordonnateur du pôle urbanisme et aménagement et Samir Yacoubi, animateur des domaines habitat-logement et politique de la ville



Embarquez le mag : Laurent et Samir, quel est votre rôle dans la conception de l'offre de formation ?

Parmi les nombreuses missions, un pôle va notamment coordonner la conception d'une partie de l'offre de formation : les itinéraires métiers et thématiques. Cela commence par l'analyse des métiers et des politiques publiques. Ces études (fiches sectorielles, notes d'impact, ...) alimentent le travail de définition de l'offre que nous animons avec le réseau des conseillers formations du CNFPT et des experts.

Embarquez le mag : Comment vous y prenez-vous ?

Concevoir l'offre, c'est faire le point sur l'existant grâce aux évaluations des stagiaires mais c'est aussi mettre en place de nouvelles réponses. Il s'agit avant tout de concevoir des solutions diversifiées à des problématiques de territoires (compétences agents, projets des collectivités). Cette réponse pourra prendre différentes formes : actions de formation, ressources numériques, journées d'actualité... mais aussi une assistance à une délégation régionale pour un stage INTRA (stage réalisé dans et pour une collectivité).



ELM : Vous réalisez des évènements ?

Oui, un service des pôles, comme celui de Dunkerque, va réaliser dans tous ses domaines de spécialité des évènements qui prennent différentes formes : des colloques, des séminaires, des journées d'actualité...

Toutes ces journées cumulées sur un institut représentent environ une centaine de dates par an. Beaucoup d'entre-elles sont réalisées avec nos partenaires (agences, ministères, associations, ...). Ces évènements sont à la fois l'occasion d'être réactifs par rapport à l'actualité mais ils sont aussi des temps de réflexion et de partage sur les évolutions des métiers et des pratiques professionnelles. Certains d'entre eux se nomment ainsi «rencontres territoriales de...».

11h heures : Rendez-vous avec Mathilde Vanderrusten, coordonnatrice du pôle développement des territoires, accompagnée de Sophie Cornet, animatrice des domaines formation professionnelle et tourisme en remplacement de Patrick Magnier

Embarquez le mag : Mathilde, vous avez conçu un cycle de formation. Vous pouvez en dire plus ?

Il s'agit d'un parcours long de formation qui s'adresse aux professionnels du développement territorial. Le cycle professionnel répond à trois objectifs importants pour les développeurs territoriaux : S'outiller pour piloter les projets complexes au service d'une "intelligence territoriale", consolider son parcours professionnel et articuler la formation avec les enjeux de développement de sa collectivité. Ce cycle combine des temps en collectifs avec des temps en petits groupes, des temps théoriques, avec des temps pratiques pour diversifier les supports d'apprentissage pour faciliter l'appropriation des enseignements, c'est bien le stagiaire qui est au cœur de la formation.

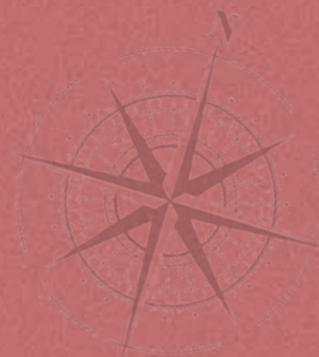
Embarquez le mag : Et vous créez des ressources formatives ?

Deux ressources formatives ont été engagées dans le champ du développement territorial : un guide pour l'attractivité des centres ville, qu'ils soient urbains, péri urbain ou rural, et une ressource pédagogique sur les territoires culturels permettant de contribuer aux projets de développement territorial grâce aux projets culturels. A l'instar des autres pôles, les ressources formatives, numériques ou non, viennent compléter l'offre de services aux stagiaires des collectivités.



ELM: Quelle(s) contribution(s) au développement durable au sein du learning center ?

La contribution au learning center se fait au travers de l'agenda 21 de l'INSET par exemple des animations sont programmées chaque année pendant la semaine européenne du développement durable, c'est aussi par les évènements, tels que la rencontre territoriale sur le temps des villes, ou les dialogues de la recherche.



14h heures : Rendez-vous avec Denise et Magali , assistantes au service des pôles de compétences.

ELM: Bonjour Mesdames ! C'est quoi la vie quotidienne d'une assistante du service des pôles ?

Un service des pôles génère une grande documentation administrative (rapports, études, conventions, ...) mais surtout un accompagnement des coordonnateurs et animateurs, sachant que les différentes activités sont systématiquement multi-partenaires et nationales. Il y a donc beaucoup de déplacements. Il y a aussi à organiser jusqu'à 100 jours d'événementiels nationaux par an.

ELM : Quelles sont les retours des publics que vous rencontrez dans votre activité ?

Nos publics sont diversifiés allant des stagiaires des événements, jusqu'aux experts nationaux (professionnels des collectivités, universitaires, collègues CF internes...) ! Les retours sont toujours positifs car dans un service des pôles, on favorise la rencontre de publics riches de leurs expériences, de leurs expertises et surtout de leurs passions du métier.



16 heures : Allo? La Rochelle? : Rendez-vous avec Philippe Souché, coordonnateur du pôle transports - déplacements.

ELM : En tant que coordonnateur de pôle, quels sont vos partenaires externes ?

Les partenaires naturels sont bien évidemment les organismes et agences d'État, tournés vers les problématiques de mobilités et déplacements. La direction technique « territoires et villes » du Cerema est un partenaire incontournable. Le GART (Groupement des Autorités Responsables du Transport), association d'élus proposant au Parlement des évolutions législatives, est également détenteur de nombreuses expertises qui alimentent aussi la connaissance du domaine. De même, l'ADEME est souvent associée aux actions conduites par le pôle transports-déplacements.

ELM : Comment se formalisent vos coopérations ?

La plupart du temps, elles se concrétisent par l'organisation de journées événementielles, ouvertes aux territoriaux, aux agents de l'État, aux bureaux d'études et structures associatives. La formalisation de ces collaborations prend parfois corps dans des conventions pluriannuelles, qui cadrent les modalités d'organisation et définissent les grands axes des travaux communs.

«Un processus de conception de l'offre de formation annuelle qui démarre ... 18 mois avant !»

17 heures tapantes : Rendez-vous avec Laurent Beulens, directeur des formations de l'INSET Embarquez le mag : pourquoi la conception de l'offre de formation est anticipée aussi longtemps à l'avance ?

Petit historique pour répondre à cette question, il y a bien longtemps (quelques années), l'offre du CNFPT n'était pas nécessairement coordonnée entre les structures (instituts, délégations, inet). De plus l'offre nationale était peu conséquente. Le développement de cette offre, la nécessité d'améliorer sa lisibilité nous ont conduit à définir un processus de programmation nationale impliquant tous les acteurs internes.

Ce processus implique de définir le périmètre de l'offre, d'arbitrer puis de programmer. Les pôles sont en amont de ce processus et ils programment donc avant les délégations pour permettre à ces dernières d'intégrer l'offre nationale dans leur catalogue. Tout cela afin d'assurer une communication de l'offre 2017 dès le 27 septembre 2016.



ELM : comment assurez-vous le passage de la conception à la mise en oeuvre des formations ?

Comme expliqué précédemment, la conception de l'offre nationale intervient bien en amont. Celle-ci est finalement arbitrée au mois d'avril de l'année N-1 et ensuite programmée par les instituts courant juin. Et après, c'est tout le travail des conseillers formation en relation étroite avec les pôles, de s'approprier les objectifs de formation et les contenus définis, de rechercher les intervenants pertinents, d'établir avec ceux-ci un scénario d'action pédagogique... Le rôle des assistantes est tout aussi important dans la mise en œuvre, dans la programmation, dans le processus de convocation, et bien sûr, dans les relations au quotidien avec les intervenants et les stagiaires.